

TERMES DE RÉFÉRENCE AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ANTESRI 2025-2050

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avant d'être un espace matériel, l'Université est d'abord une idée et un idéal, celui de voir toutes les connaissances scientifiques, les réalisations techniques et les valeurs circuler pour que chaque génération, *hissée sur les épaules des géants qui les ont précédés*, pense plus loin, plus large, plus juste.

Alors que l'Afrique et sa partie occidentale ont été très tôt des espaces majeurs de création de connaissances multidisciplinaires, de formation, de circulation des savants et de publication (Egypte pharaonique ; Université de Madaure, IIe siècle ; Université Zituna, 737 ; Université Al Qarawiyin, 877 ; Université al-Azhar, 988 ; Université Sankoré à Tombouctou, 1324 ; Université de Pire, 1603), l'Université sénégalaise moderne, demeure depuis sa création en 1957, une institution puissamment travaillée par les paradigmes de l'extraversion et de la dépossession bien que plusieurs moments aient servi à repenser le modèle qui le gouverne.

Les traces de la colonialité y sont visibles partout : aussi bien dans la matérialité et les symboles de l'université que dans ses pratiques : *curricula* qui marginalisent les savoirs endogènes, pauvreté du dialogue avec la société (politique, civile, économique), fétichisme de l'importation, de la répétition, déficit d'adaptation à son environnement social, culturel et économique, assujettissement à un agenda hégémonique qui détourne trop souvent les chercheurs des priorités et des demandes de connaissance locales.

Sur ce socle, viennent ensuite se sédimenter d'autres facteurs, notamment l'inconsistance d'une gouvernance dont les arbitrages financiers ont invariablement marginalisé la recherche, sans laquelle il n'y a pas de renouvellement des enseignements, pas de données probantes pour éclairer la décision politique, pas d'innovation pour le secteur productif, pas de rayonnement international. En 45 ans, le Sénégal n'a pas encore réussi à allouer 1% du PIB à la recherche et à la technologie, comme recommandé par le Plan d'actions de Lagos de l'Union Africaine (1980). Les budgets, certes en hausse, demeurent encore largement insuffisants¹. Les stratégies se suivent souvent sans évaluation et par conséquent sans apprentissage institutionnel majeur. La gouvernance universitaire, affaiblie par des défauts de coordination et de rationalisation à

¹Bien que le budget du MESRI a plus que doublé entre 2012 et 2024, passant de 117 168 128 630 FCFA à 303 431 815 229 FCFA, le sous-secteur continue de faire face à de nombreux défis. Ils sont principalement liés à la croissance continue des effectifs des étudiants, qui n'est pas corrélée à la capacité d'accueil des établissements publics d'enseignement supérieur. La population estudiantine est passée de 113 438 étudiants à près de 300 000 entre 2012 et 2024, tandis que le taux d'encadrement, pour les enseignements en présentiel, n'a que faiblement progressé, passant de 1/56 à 1/54 sur la même période. Le nombre d'enseignants permanents s'est accru, mais il reste insuffisant par rapport à la croissance des effectifs étudiants. Il en est de même pour les salles de cours, les laboratoires de travaux pratiques et travaux dirigés, les amphithéâtres et les résidences universitaires dont les capacités d'accueil restent insuffisantes malgré les constructions réalisées sur les campus pédagogiques et sociaux.

différents niveaux, rend les universités faiblement compétitives et aptes à prendre en compte les besoins des acteurs internes (politiques de carrières et de soin adaptées, sécurisation de l'espace, cohésion sociale...).

Ces constatations mettent à mal la qualité générale du système et impose une réflexion autour de sa massification continue, de la baisse de la qualité, du développement continu du privé, de la faible contribution à la recherche africaine et internationale, de l'absence d'un écosystème R&I et industrialisation.

C'est pourquoi, la nouvelle Université sénégalaise et son adéquation avec les besoins présents et futurs sont une œuvre à reprendre en comprenant rigoureusement ce qui en fait la colonialité et ce qui en constitue les inconsistances structurelles afin de mettre à jour de nouvelles options tout en s'appuyant sur les réformes ambitieuses menées à partir de la CNAES. Parmi celles-ci figurent, le développement de l'enseignement supérieur privé, la création de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ Sup), l'augmentation des capacités d'accueil des centres universitaires, la création des instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) et universités, la promotion de l'enseignement numérique avec l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) ainsi que le renforcement de l'infrastructure scientifique (acquisition d'un supercalculateur, de deux microscopes électroniques et lancement du premier nano-satellite sénégalais...).

Dans un contexte de complexité inouïe et de transition rapide vers le nouvel âge numérique du monde, redéfinir sur quelles épistémologies et visions du monde, sur quels savoirs et technologies, sur quels acteurs avec quels moyens, sur quelles structures et interactions doit reposer l'enseignement supérieur sénégalais est en effet essentiel. Ces débats, s'ils ne sont pas nouveaux, prennent place en revanche dans une temporalité politique spécifique, marquée par la quête de souveraineté et de réappropriation d'une histoire et d'une trajectoire.

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, conscient de cet enjeu a, lors de la séance du Conseil des Ministres du 28 août 2024, souligné la nécessité de renforcer le rôle de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans la transformation systémique du pays. Il a, à cette occasion, chargé le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sous l'égide du Premier Ministre et en concertation avec l'ensemble des acteurs, de piloter avec diligence un processus inclusif de refondation du système d'enseignement supérieur et de recherche du pays.

Dans cet esprit, il a souligné la nécessité d'une évaluation des réformes et programmes issus de la Concertation nationale sur l'avenir de l'Enseignement supérieur (CNAES) d'avril 2013 et des onze (11) décisions du Conseil présidentiel sur l'Enseignement supérieur et la Recherche d'août 2013. Cette évaluation doit déboucher sur l'élaboration consensuelle et consolidée d'une stratégie nationale de développement de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, intégrant notamment la montée en puissance du numérique combinée aux potentialités et défis de l'intelligence artificielle ainsi que les défis environnementaux et sécuritaires se posant au monde. En effet, les politiques et les stratégies conçues jusqu'à présent pour concilier les objectifs de formation et de recherche avec les transformations structurelles n'ont toujours pas permis de noter avec satisfaction l'impact durable de la recherche sur le développement économique et social des populations sénégalaises.

Par ailleurs, le Sénégal vient d'adopter son Agenda National de Transformation qui doit guider sa marche pour le quart de siècle à venir. Cet agenda est marqué par le souci de renforcer la souveraineté, de construire une justice sociale adaptée et vécue de tous et de prospérité collective et inclusive. L'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation est un des lieux où devra éclore et s'épanouir ce nouvel agenda des politiques publiques. Le sous-secteur est invité à incarner l'espace privilégié où se penseront et s'écritront les linéaments des politiques d'enseignement et de recherche endogènes. Cette aspiration à la souveraineté épistémique de

nos universités constitue une perspective de réhabilitation et de réconciliation des lieux de savoirs avec la société.

Face à ces défis multiformes et à ces opportunités inédites, de larges délibérations sont organisées en vue de réaliser une évaluation approfondie des réformes passées, mesurer leur efficacité et identifier les ajustements nécessaires pour les adapter aux nouvelles réalités économiques, sociales, politiques, technologiques voire géopolitiques. Elles offriront un cadre pour redéfinir les priorités du secteur et proposer une stratégie cohérente, intégrant les nouvelles exigences des territoires, du numérique, de la mondialisation et des aspirations, notamment des jeunes générations. A l'issue des échanges, sera coproduit un Agenda National de Transformation de l'ESRI (ANTESRI) aux fins de refonder un système un système d'enseignement supérieur et de recherche plus souverain, plus ouvert et territorialisé, plus équitable et performant, plus adapté et innovant.

II. OBJECTIFS DE L'ANTESRI 2050

Objectif général

En s'appuyant sur la vision d'un Sénégal souverain, juste et prospère et à travers des modes de délibération collaboratifs et inclusifs, les acteurs de l'ESRI sont invités à co-construire l'Agenda National de Transformation de l'ESRI 2050 qui constituera la stratégie nationale de développement du sous-secteur pour la période 2025-2050. L'ANTESRI2050 devra intégrer notamment la montée en puissance du numérique et de l'intelligence artificielle, les besoins économiques, sociaux, technologiques, énergétiques, environnementaux ainsi que les exigences de consolidation démocratique afin de stimuler la transformation du pays et de positionner le Sénégal en leader continental.

1. Objectifs spécifiques

Les délibérations visent spécifiquement à :

- a) Faire un état des lieux du système national d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ce bilan devra prendre en compte les avancées et les défis rencontrés, en s'appuyant sur les résultats de la mise en œuvre des recommandations de la CNAES et du Conseil présidentiel du 13 août 2013.
- b) Identifier clairement les enjeux et les défis qui se rattachent à la souveraineté épistémique, scientifique et technologique ainsi que ceux inhérents à l'ambition de la refondation de l'enseignement supérieur. Les problématiques relatives aux savoirs endogènes et aux langues d'enseignement et de recherche seront ici un élément majeur de discussion.
- c) Faire des propositions en vue d'équilibrer - tout en renforçant l'efficacité et la qualité- les quatre piliers de l'ESRI : la formation, la recherche, le service à la communauté et la préparation à l'insertion dans la vie active. L'orientation, la formation et l'accompagnement des carrières étudiantes y compris des doctorants et des jeunes chercheurs, la professionnalisation des parcours, la valorisation des produits de la recherche, le développement de l'enseignement supérieur privé seront des points d'attention.
- d) Définir précisément les contours et les moyens pour l'émergence d'un écosystème de formation, de recherche, d'innovation, d'entrepreneuriat et d'industrialisation robuste, durable et efficace, disposant d'un financement endogène pérenne, capable de concilier avec succès la maîtrise des enjeux locaux et globaux avec la visibilité au niveau international.
- e) Mettre en place des dispositifs protecteurs et incitatifs pour les femmes (PER, PATS et étudiantes) de manière à renforcer l'équité de genre entendu au sens large.

- f) Proposer une stratégie de financement endogène et ambitieux de la recherche et de l'innovation identifiant et mobilisant les acteurs et ressources (publics et privés) existants et potentiels.
- g) Améliorer les interactions entre sciences, décisions et sociétés, formuler des recommandations pratiques relatives aux utilisations de la science et à son impact pour la société dans un contexte de désinformation croissante et intégrer pleinement le service à la communauté dans les *curricula*, dans les emplois du temps et les services statutaires des PER et PATS.
- h) Formuler des propositions fortes autour des enjeux liés à la publication, à la diffusion, à la dissémination, à la création de chaires panafricaines et internationales et identifier les grandes lignes de la stratégie sénégalaise pour la « Science ouverte ».

I. AXES DE RÉFLEXION L'ANTESRI 2050

Le travail sera organisé autour de huit (8) commissions thématiques. Des éléments connexes pertinents pourront être rajoutés lors des échanges sous réserve qu'ils soient adoptés par les membres de ladite commission. Il est fortement recommandé de prendre en compte dans les délibérations à chaque fois que possible, les dimensions suivantes :

- ✓ Les quatre (4) aspects formation, recherche, et service à la communauté et préparation à l'insertion dans la vie active,
- ✓ L'attention au genre et aux jeunes chercheurs,
- ✓ Les spécificités propres aux établissements d'enseignement supérieur publics, privés et à la formation professionnelle supérieure.

1. Commission 1 : *Curricula* et recherche souverains

Pour œuvrer dans le sens de sa souveraineté épistémique, répondre aux besoins culturels et socio-économiques de sa société, stimuler et encourager la créativité et l'autonomie des apprenants, l'un des défis majeurs auxquels l'ESRI doit faire face, est la nécessité de comprendre les ressorts de la colonialité (vêtue, architecture, discours, *curricula*, programme de recherche, etc.). La commission fera des propositions concrètes pour la transformation de nos espaces d'enseignement, de pédagogie et de recherche et pour l'introduction dans les *curricula* :

- i. du plurilinguisme (enseignement dans les langues africaines, anglais)
- ii. du service à la communauté,
- iii. des compétences nécessaires pour une recherche de haut niveau et la rédaction scientifique dans chacun des cycles du LMD,
- iv. de l'enseignement transversal des théories critiques,
- v. de l'enseignement des savoirs endogènes,
- vi. du sport, de l'entrepreneuriat, de l'IA et des compétences transversales (*soft skills*).

Ces questions seront à mettre en rapport avec les conclusions de la récente 'évaluation du système LMD.

La commission donnera aussi des pistes pour l'instauration de programmes de recherche centrés sur les priorités des politiques publiques nationales et continentales ainsi que sur les savoirs endogènes. Elle proposera des mécanismes qui permettent à l'Université de prendre en compte les besoins de connaissances et de compétences afin d'y répondre.

2. Commission 2 : Administration/gouvernance universitaire, statut institutionnel des acteurs et équité de genre

La commission s'attachera à proposer des pistes pour un développement cohérent de la carte universitaire qui repense la problématique de l'accès à l'enseignement supérieur en relation avec les projections démographiques, résolve le problème de l'engorgement de l'UCAD et des autres universités, et accompagne le développement des huit (8) pôles territoriaux. Un inventaire exhaustif du patrimoine des universités et des besoins en infrastructures pédagogiques et scientifiques sera réalisé.

La mobilité institutionnelle des universitaires et des étudiants ainsi qu'une meilleure identification des besoins en matière de recrutement aux fins de garantir une plus grande justice dans la ventilation géographique des compétences, seront des points majeurs d'attention.

L'évaluation des carrières des PER notamment la révision des conditions d'accès aux grades du CAMES, la mise à jour des textes, la création d'un Centre national de préparation des agrégatifs, seront des questions critiques à examiner.

La réforme des œuvres sociales dans le but notamment d'améliorer les conditions matérielles de séjour, de pacifier l'espace académique, maîtriser les dépenses sociales, de même que les questions liées à la formation continue et aux modes de recrutement plus transparents des PATS seront discutées.

Des recommandations fortes pour une meilleure prévention et prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) et des besoins des personnels féminins sont aussi attendues ainsi que des propositions pour une prise en compte décente des besoins des personnes handicapées tant sur le plan pédagogique que social.

3. Commission 3 : Transformation numérique de l'ESRI

L'ère de la transformation digitale, impulsée par la quatrième révolution industrielle, depuis quelques décennies, impose à l'ESRI de s'adapter en intégrant ces technologies, notamment l'intelligence artificielle dans ses méthodes pédagogiques et ses systèmes de gestion. Le numérique est ainsi devenu un support d'enseignement, un sujet d'enseignement et un objet de recherche mais il est aussi utilisé comme outil de gestion du système dans ses dimensions pédagogiques, administratives et sociales. Il contribue à apporter une réponse à la fois aux problèmes d'accès, de qualité et de gestion de l'ESRI. Il s'agira par exemple d'accélérer la mise en place du SIGESR.

La dématérialisation des objets (ouvrages, revues, cours magistraux, etc.), des procédures (inscription des étudiants, délibération des résultats d'examen, délivrance des diplômes, gestion des voyages d'études, les CTS du CAMES...), des lieux (cours en ligne, colloque en ligne, webinaire, etc.) invite à repenser les rapports aux infrastructures technologiques dans les universités. La crédibilité de l'enseignement supérieur se réalisera, en partie, à travers sa capacité à faire cohabiter territoires physiques et espaces immatériels. Un des objectifs sur le court terme à discuter sera par exemple la mise à disposition d'un maximum d'enseignements en ligne tout en réglant les aspects réglementaires et moyens techniques liés.

Commission 4 : Qualité, pertinence, professionnalisation et évaluation des formations

La qualité et la pertinence des formations sont des enjeux centraux pour résoudre les problèmes endogènes mais aussi pour obtenir la reconnaissance internationale dont a besoin tout système d'enseignement supérieur. Au Sénégal, la création de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) a marqué une étape importante

dans cette quête de qualité de même que la mise en place progressive des Centres de Pédagogie Universitaire (CPU), des centres d'excellence et des classes préparatoires. Cependant, le maintien et l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages et celle des pédagogies adaptées constituent des défis permanents. Quelles stratégies adopter pour améliorer la qualité de l'enseignement face à l'augmentation des effectifs étudiants et du développement des établissements d'enseignement privé ? Quels usages de l'IA pour accompagner les étudiants ? Quelles pédagogies dans un univers de plus en plus tourné vers le numérique et l'enseignement à distance ? Comment améliorer la formation théorique et de terrain des étudiants et particulièrement des doctorants et des jeunes chercheurs ? Comment former et retenir les talents dans les domaines critiques tout en favorisant les mobilités et les collaborations internationales ? Comment prendre suffisamment en compte les besoins de l'économie dans les processus de formation ? Quels impacts de l'IA sur les métiers existants ?

Par ailleurs, en dépit des efforts déjà accomplis comme la création des ISEP, force est de constater une dynamique trop lente de professionnalisation et une prise en compte insuffisante des besoins des milieux socioéconomiques et des priorités des politiques publiques. A cela vient s'ajouter une faible implication des acteurs du monde de l'entreprise et de la société civile tant dans l'élaboration des programmes que dans la délivrance des formations. Comment intégrer efficacement les retours des étudiants, des employeurs et de la société dans l'amélioration continue de la qualité ?

La qualité étant aussi fortement impactée par la récurrence des grèves, les problèmes d'infrastructures et le nombre insuffisants d'encadrants, comment résoudre durablement les questions liées à la stabilisation des calendriers académiques, à l'achèvement des chantiers de construction en cours et aux recrutements ?

4. Commission 5 : Recherche fondamentale, recherche appliquée, politiques technologiques et innovation

La recherche et l'innovation font face à des défis structurels qui entravent leur plein développement. La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) a élaboré un Plan Stratégique National de la Recherche et de l'Innovation (PSNRI 2023-2032), une initiative significative visant à améliorer la coordination des activités de recherche et à promouvoir l'innovation au service du développement national. Le diagnostic est précis et des pistes stimulantes pour structurer l'écosystème R&I, l'industrialisation, la création d'entreprises et de startups sont proposées. A partir de cette contribution importante et sans aborder les aspects liés au financement qui fait l'objet d'une commission dédiée, il s'agira d'actualiser les propositions et d'améliorer le cadre institutionnel et légal de la recherche (les textes sur le Conseil national pour la R&I et le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation tardent à être pris).

La commission s'attachera aussi à faire un état des lieux des grands projets de la DGRI pour aller vers une utilisation optimale du supercalculateur, reprendre le chantier de la cité du savoir à l'arrêt depuis 2018 ainsi que le projet de mise en place d'un réacteur nucléaire de recherche et redynamiser les Centres de Recherches et d'Essais (CRE). Un travail complémentaire d'identification des secteurs stratégiques de l'innovation sera réalisé : spatial, nucléaire, industrie pharmaceutiques, téléphonie, IA, médecine, agriculture de pointe, numérique, décarbonisation, changement climatique ...

Un autre point de discussion est celui de la faible harmonisation/synergie à l'échelle nationale entre les différentes structures de recherche et d'innovation, souvent rattachées à divers départements ministériels. Cette fragmentation limite l'efficacité des initiatives et la synergie nécessaire à l'atteinte des objectifs nationaux. À cela s'ajoute une insuffisance des ressources humaines dédiées à la gestion et au pilotage stratégique de ce secteur, accentuant la difficulté à mener des projets d'envergure bénéficiant d'un encadrement adéquat.

La mise en place d'un collège national des écoles doctorales du Sénégal pour harmoniser les pratiques et favoriser la mobilité des doctorants et des PER, l'interconnexion des laboratoires de recherche pour renforcer la recherche collective et collaborative sont autant de questions à examiner. Dans cette perspective, des recommandations relatives au développement de la coopération et du partenariat tant national qu'international pourront être proposées.

5. Commission 6 : Economie de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation

Il est attendu de l'ANTESRI 2050, une réflexion originale et innovante sur le financement endogène (public et privé) de l'écosystème ESRI ainsi que du service à la communauté. Cette problématique est à mettre en relation avec l'ambition d'un Sénégal hub pour l'ESRI continental et international.

Comment rationaliser et maîtriser les budgets notamment ceux des œuvres sociales ? Comment augmenter la part allouée à la pédagogie et à la recherche ? Quelles modalités de financement permettront de dédier au moins 1% du PIB à la recherche et à l'innovation dans un horizon de 5 ans afin de réussir le pari d'une recherche souveraine et moteur de l'ANT ? Comment réduire la dépendance vis-à-vis des financements internationaux alors que 79% du financement de la recherche actuelle proviennent de fonds compétitifs et des PTF² ? Une partie de la réponse réside sans doute dans l'augmentation significative de la part du privé national et africain dans le financement de la R&I (ce financement privé est aujourd'hui à 7% alors qu'il est de plus de 50% en Allemagne ou en Suède (PSNRI : 64)).

Ce sera aussi l'occasion d'évaluer les voyages d'études, les bourses de master et de thèse ainsi que tous les mécanismes de financement existants pour les rendre plus transparents et les lier à des conditions de publication scientifique et de service à la communauté (FIRST, PAPES, GPPRS).

6. Commission 7 : Publication scientifique, diffusion, dissémination, Chaires et science ouverte

Les pays de l'espace CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), sont confrontés à un déficit structurel en matière de recherche scientifique et de publication académique. Les statistiques révèlent un écart préoccupant : ces dix-neuf (19) pays, représentant 26 % de la population africaine, n'ont produit que 6,5 % des publications africaines indexées en 2021, avec des géants démographiques comme la République démocratique du Congo (RDC) contribuant à seulement 0,4 % de cette production. Le Sénégal, autrefois un leader académique en Afrique de l'Ouest, a vu sa production scientifique chuter de moitié en vingt ans, avec une contribution de seulement 0,6 % en 2021 (El Aroui, *Global Africa*, 2024). C'est notamment la raison pour laquelle les universités africaines (particulièrement celles de l'espace CAMES) sont absentes des classements internationaux des universités.

Alors que la publication scientifique est essentielle, les presses universitaires (Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor) sont toutes, à des degrés différents, dysfonctionnelles. Les éditions et les revues prédatrices les ont remplacées. L'ambition est de positionner le Sénégal en hub sous-régional en matière d'édition scientifique (Presses universitaires du Sénégal), de conversation scientifique de niveau international (Chaires) d'accompagnement à l'écriture et la publication scientifique (revues, collections d'ouvrages).

² PSNRI, p 57 : 48% des structures financent leurs recherches à partir de fonds compétitifs et 31% sont financés par les PTF.

Quels sont les enjeux, les contours et les conditions pour la mise en place des Presses universitaires du Sénégal, pour la numérisation de nos archives intellectuelles (y compris religieuses) et la création des Chaires adossées aux priorités nationales, continentales et mondiales ? Les réflexions devront aussi porter sur la stratégie sénégalaise pour la science ouverte à élaborer.

7. Commission 8 : Science, politique et société

L'articulation entre l'ESRI et les besoins des milieux décisionnels (gouvernement, représentation nationale et territoriale), du monde de l'entreprise et de la société civile est cruciale pour le développement du Sénégal. Des efforts ont été réalisés, notamment avec l'introduction de représentants du monde socio-économique dans les Conseils d'administration des universités. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que les données probantes éclairent la décision publique et privée. Il sera attendu des recommandations innovantes et fortes en vue de :

- renforcer la collaboration entre science, décision, secteur privé et société civile ;
- améliorer l'adéquation formation-recherche-emploi ;
- faire des priorités des politiques publiques des priorités de recherche ;
- répondre à la demande de connaissance de la société sénégalaise : OSC, OCB, associations, administrations, médias etc. ;
- promouvoir l'engagement civique et la responsabilité sociétale des institutions d'enseignement supérieur ;
- promouvoir la culture scientifique au sein de la société.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ANTESRI 2050

Au terme des échanges, il est attendu :

- i) un rapport final ANTESRI2050 comprenant :
 - un diagnostic complet du secteur ;
 - une évaluation des politiques mises en œuvre ces dernières années ;
 - des propositions de réformes à tous les niveaux ;
 - une stratégie de développement de l'ESRI avec des plans d'actions à court, moyen et long terme ;
 - une stratégie de financement et de suivi évaluation.
- ii) un rapport de synthèse.

V. MÉTHODOLOGIE

Les délibérations seront conduites dans une démarche inclusive et dans la recherche de larges consensus. La méthodologie comprendra les étapes suivantes :

A. Phase préparatoire

- mise en place du Comité de pilotage et du Secrétariat permanent ;
- Création d'un site internet dédié sur lequel seront disponibles tous les documents pertinents (politiques et stratégies antérieures ; l'Agenda 2063, Stratégie pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique (STISA 2024), ECOPOST 2012, ANT2050, rapport d'évaluation LMD) , ainsi que les appels à contributions des parties prenantes (acteurs publics et privés, représentants du monde socio-économique,

pouvoirs publics, collectivités territoriales, organisations de la société civile, etc.) et les conditions de participation du plus grand nombre ;

- Élaboration des Tdr de chaque commission
- Identification et désignation des présidents, vice-présidents et rapporteurs des 8 commissions.

B. Délibérations et production de l'Agenda National de Transformation de l'ESRI

- mise en place des huit (8) commissions de travail (20 personnes maximum/commission)
- travaux en commission basés sur les tdr sectoriels ;
- Travaux en plénière pour discuter et valider les rapports des commissions ;
- synthèse des travaux par le rapporteur général ;
- rédaction du rapport final et du rapport de synthèse de l'agenda.

C. Phase de validation et de suivi

- présentation du rapport final et du rapport de synthèse au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- présentation du rapport au Chef de l'État ;
- mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

VI. PARTIES PRENANTES

Seront pleinement impliqués toutes les institutions publiques (universités, instituts publics, centres de recherche des ministères et agences publiques, départements ministériels pertinents), privées (institutions privées d'enseignement supérieur, entreprises, patronat, fondations), les partenaires sociaux, le secteur non-gouvernemental (ONG, organisations de base, etc.), les élu.e.s (députés, conseillers municipaux et départementaux, maires), ainsi que la diaspora.

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, les incubateurs, les fablabs, think tanks, etc. seront également associés.